

Votants : 80
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 6 novembre 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 16 novembre 2020

HABITAT – RENOUELEMENT URBAIN DU QUARTIER RIBRAY-GAVACHERIE - APUREMENT DES COMPTES DEFINITIFS DE LA CONVENTION OPERATIONNELLE MULTIPARTENARIALE PASSEE AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER, LA VILLE DE NIORT ET DEUX-SEVRES HABITAT

Titulaires présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Valérie BELY-VOLLAND, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Jacques BILLY à Sophia MARC, Sophie BOUTRIT à Thibault HEBRARD, Christelle CHASSAGNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Thierry DEVAUTOUR à Agnès RONDEAU, Anne-Lydie LARRIBAU à Michel PAILLEY, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Nicolas ROBIN à Romain DUPEYROU, Yvonne VACKER à Dominique SIX

Titulaires absents suppléés :

François BONNET par Nathalie CLAIN, Marie-Christelle BOUCHERY par Patrice VIAUD

Titulaires absents excusés :

Dany MICHAUD, Jérémy ROBINEAU

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Florent SIMMONET

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20201116-C72-11-2020-DE
Date de télétransmission : 30/11/2020
Date de réception préfecture : 30/11/2020

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 16 NOVEMBRE 2020****HABITAT – RENOUELEMENT URBAIN DU QUARTIER RIBRAY-GAVACHERIE - APUREMENT
DES COMPTES DEFINITIFS DE LA CONVENTION OPERATIONNELLE MULTIPARTENARIALE
PASSEE AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER, LA VILLE DE NIORT ET DEUX-SEVRES
HABITAT**

Monsieur **Christian BREMAUD**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Dans le cadre de la Politique de la Ville et de l'Habitat, par délibération du 18 novembre 2019, le Conseil d'Agglomération a approuvé la résiliation de la Convention opérationnelle multipartenaire n°79-18 d'action foncière pour le renouvellement urbain du quartier prioritaire Ribray-Gavacherie signée le 12 octobre 2018 avec l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine et la Ville de Niort.

Dans cette délibération, il était également prévu que la CAN, pilote de l'opération Ribray-Gavacherie, rembourse les dépenses et les frais acquittés par l'EPF-NA dont le montant prévisionnel était initialement estimé à 322 367,59 € TTC.

Après apurement des comptes par l'EPF-NA transmis en octobre 2020, le montant des dépenses et frais acquittés par l'EPF-NA s'établit définitivement à 385 24,71 € TTC réparti comme suit :

NATURE DU COMPTE	DETAIL DES COUTS	MONTANT HT	TVA (taux 20%)	MONTANT TTC
A. Travaux stockés	Travaux ilot Max Linder	112 107,17 €	22 421,43 €	134 528,60 €
B. Travaux stockés	Travaux ilot Dumont d'Urville	209 413,42 €	41 882,68 €	251 296,10 €
	TOTAL TTC (A+B)	321 520,59 €	64 304,12 €	385 824,71 €

Le Conseil d'Agglomération :

- Rembourse à l'EPF-NA les dépenses et frais acquittés sur l'opération Ribray-Gavacherie dans la cadre de la convention opérationnelle n°79-18 aujourd'hui résiliée dont le montant définitif est établi à 385 824,71 € TTC inscrits au Budget 2020.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 80

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Christian BREMAUD

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20201116-C72-11-2020-DE
Date de télétransmission : 30/11/2020
Date de réception préfecture : 30/11/2020